

CABINET PRADAL ET ASSOCIES

ERNST & YOUNG Audit

**Société Fermière du Casino Municipal de Cannes**

Exercice clos le 31 octobre 2025

**Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

**CABINET PRADAL ET ASSOCIES**

Immeuble Nouvel R  
Entrée Terrazzo - Bât. A  
143, boulevard René Cassin  
06200 Nice  
S.A.R.L. au capital de € 739 500  
389 863 895 R.C.S. Nice

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale d'Aix-Bastia

**ERNST & YOUNG Audit**

Tour First  
TSA 14444  
92037 Paris-La Défense cedex  
S.A.S. à capital variable  
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles et du Centre

## Société Fermière du Casino Municipal de Cannes

Exercice clos le 31 octobre 2025

### Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la Société Fermière du Casino Municipal de Cannes,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société Fermière du Casino Municipal de Cannes relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période

du 1<sup>er</sup> novembre 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

**Justification des appréciations - Points clés de l'audit**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

■ **Evaluation des titres de participation et des comptes courants**

Risque identifié	Notre réponse
<p>Votre société possède à son actif des titres de participation pour un montant brut de M€ 140,6, dont M€ 68 sont relatifs à la Société d'Exploitation de l'Hôtel Carl Gustaf à Saint-Barthélemy (« SEHGCSB ») et M€ 7 sont relatifs au Casino Croisette. Les titres de la SEHGCSB sont dépréciés à hauteur de M€ 26,5 et ceux du Casino Croisette à hauteur de M€ 4,1 dont M€ 2,5 comptabilisés sur l'exercice 2025. Votre société détient également des créances de comptes courants envers ses filiales pour un montant net de M€ 51,8 dont M€ 25,5 sont relatifs à SEHGCSB. Les titres de participation et comptes courants représentent en valeur nette 62 % du total bilan.</p> <p>Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable. La valeur d'inventaire est estimée sur la base de la situation nette de la filiale ou des perspectives d'activité de la participation ou le cas échéant sur la base d'expertises immobilières externes, comme indiqué dans la note « Principales règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels.</p>	<p>Nos procédures d'audit ont consisté à contrôler la valeur d'inventaire estimée pour les principaux titres de participation, en prenant connaissance du processus suivi par la direction et de la documentation de ses choix au titre des éléments à considérer selon les participations.</p> <p>Nous avons examiné les hypothèses retenues par la direction pour évaluer les titres de participation et comptes courants associés, notamment en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ évaluant la pertinence de la méthodologie utilisée pour déterminer la valeur recouvrable des actifs ;</li> <li>▶ effectuant des analyses de sensibilité pour corroborer les hypothèses clés lorsque nécessaire ;</li> <li>▶ appréciant les hypothèses clés, notamment celles utilisées pour les perspectives d'activité intégrées dans les plans d'affaires ainsi que la pertinence des multiples retenus pour déterminer les valeurs de marché (évaluation immobilière externe).</li> </ul>

Nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation et des comptes courants est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative au bilan et des incertitudes inhérentes à certaines hypothèses parmi lesquelles la réalisation des perspectives d'activité et d'autres hypothèses financières.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

### ■ Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-4, L. 22-10-10 et L. 22-10-9 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-11 du Code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

### ■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

### ■ Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du directeur général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

### ■ Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la Société Fermière du Casino Municipal de Cannes par votre assemblée générale du 22 mars 2022.

Au 31 octobre 2025, nos cabinets étaient dans la quatrième année de leur mission sans interruption.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

### ■ Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## ■ Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 821-27 à L. 821-34 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Nice et Paris-La Défense, le 28 janvier 2026

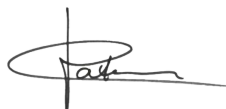
Les Commissaires aux Comptes

CABINET PRADAL ET ASSOCIES

ERNST & YOUNG Audit

Signé par :  
*Philippe Pradal*  
C254144BCEBE433...

Philippe Pradal



Jean-Pierre Caton



Camille de Guillebon

# SOCIETE FERMIERE CASINO MUNICIPAL DE CANNES

JETEE ALBERT EDOUARD 1 ESPACE LUCIEN BARRIERE 06400 CANNES

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/11/2024 au 31/10/2025

BILAN ET  
COMPTE DE RESULTAT

## Bilan Actif

	Brut	Amortissement	31.10.2025	31.10.2024
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisation incorporelles				
Total immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	140 643 202	30 600 000	110 043 202	109 543 202
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	137 277		137 277	137 277
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total immobilisations financières	140 780 479	30 600 000	110 180 479	109 680 479
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>140 780 479</b>	<b>30 600 000</b>	<b>110 180 479</b>	<b>109 680 479</b>
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total des stocks				
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	2 141 301		2 141 301	774 878
Autres créances	52 467 548		52 467 548	52 722 976
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	54 608 849		54 608 849	53 497 854
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :	70 851 893		70 851 893	60 000 000
Disponibilités	23 075 582		23 075 582	16 534 847
Total disponibilités et divers	93 927 474		93 927 474	76 534 847
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>148 536 323</b>		<b>148 536 323</b>	<b>130 032 701</b>
Charges constatées d'avance	957 292		957 292	953 355
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	14		14	8
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>290 274 108</b>	<b>30 600 000</b>	<b>259 674 108</b>	<b>240 666 542</b>

## Bilan Passif

	31.10.2025	31.10.2024
Situation nette		
Capital social ou individuel Dont versé : 1 891 968	1 891 968	1 891 968
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	19 720 868	19 720 868
Écarts de réévaluation	7 170 868	7 170 868
Réserve légale	210 219	210 219
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	62 055 783	38 697 501
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>3 085 849</b>	<b>23 358 282</b>
<b>Total situation nette</b>	<b>94 135 668</b>	<b>91 049 820</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>94 135 668</b>	<b>91 049 820</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	3 164	176 912
Provisions pour charges	109	
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>3 273</b>	<b>176 912</b>
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13 938 250	23 901 701
Emprunts et dettes financières divers		
<b>Total dettes financières</b>	<b>13 938 250</b>	<b>23 901 701</b>
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	343 463	343 463
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	296 401	339 928
Dettes fiscales et sociales	1 745 263	810 331
<b>Total dettes d'exploitation</b>	<b>2 385 127</b>	<b>1 493 722</b>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	148 353 957	123 186 555
<b>Total dettes diverses</b>	<b>148 353 957</b>	<b>123 186 555</b>
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	857 833	857 833
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>165 535 167</b>	<b>149 439 811</b>
Ecarts de conversion Passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>259 674 108</b>	<b>240 666 542</b>

## Compte de résultat (Partie 1)

	FRANCE	EXPORT	31.10.2025	31.10.2024
Vente de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	4 174 492		4 174 492	3 717 583
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>4 174 492</b>		<b>4 174 492</b>	<b>3 717 583</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			15 033	127 973
Autres produits			13 592	1 035 313
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>4 203 117</b>	<b>4 880 870</b>
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			4 770 959	5 045 866
Total charges externes			4 770 959	5 045 866
Impôts, taxes et assimilés			66 472	54 353
Charges de personnel				
Salaires et traitements			1 129 729	707 477
Charges sociales			316 995	296 001
Total charges de personnel			1 446 725	1 033 477
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			109	
Total dotations d'exploitation			109	
Autres charges d'exploitation			52 812	1 207 943
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>6 337 077</b>	<b>7 311 640</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(2 133 960)</b>	<b>(2 430 770)</b>

## Compte de résultat (partie 2)

	31.10.2025	31.10.2024
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	(1 776 960)	(2 430 770)
Opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers		
Produits financiers de participations	6 548 018	8 683 938
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 800 052	6 176 743
Reprises sur provisions et transferts de charges		17 085 000
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>	<b>10 348 070</b>	<b>31 945 681</b>
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	2 500 000	1 600 000
Intérêts et charges assimilées	3 240 177	4 224 008
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>	<b>5 740 177</b>	<b>5 824 088</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>4 607 893</b>	<b>26 121 673</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>2 473 933</b>	<b>23 690 903</b>
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 000
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	173 748	1
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>173 748</b>	<b>2 001</b>
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	35 000	1 215 281
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		73 164
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>35 000</b>	<b>1 288 444</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>138 748</b>	<b>(1 286 444)</b>
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	(473 168)	(953 823)
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>14 724 935</b>	<b>36 828 551</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>11 639 086</b>	<b>13 470 269</b>
<b>BENEFICE ou PERTE</b>	<b>3 085 849</b>	<b>23 358 282</b>

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

### Présentation générale

SOCIETE FERMIERE DU CASINO MUNICIPAL DE CANNES

Exercice du 01/11/2024 au 31/10/2025

### Chiffres clés

▪ Durée de l'exercice :	12 mois
▪ Total du Bilan :	259 674 108 €
▪ Chiffre d'affaires :	4 174 492 €
▪ Résultat avant répartition :	3 085 849 €

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels de la société. Les chiffres ci-après sont indiqués en euros (€), sauf indication contraire : en million d'euros (M€) ou en millier d'euros (K€).

## Faits caractéristiques et majeurs de l'exercice

### - **Recapitalisation de SEJLC**

En date du 18/07/2025, SFCMC a procédé à la recapitalisation de la Société d'Exploitation des Jeux et Loisirs du Croisette (SEJLC) à hauteur de 3 000 000 euros.

### - **Signature des contrats de licence de marques**

Signature de 3 avenants aux contrats de licence de marques pour les sociétés SFCMC, SIEHM et SEPM les 5 et 6 juin 2025 avec effet rétroactif au 1er novembre 2024 (aucun impact financier attendu de ces avenants).

### - **Renouvellement de bail**

Renouvellement du bail de la plage du Shellona signé le 16 juillet 2025.

### - **Renouvellement de la concession de la plage du Majestic**

La Plage du Majestic a obtenu le renouvellement de la concession pour une durée de 5 ans, du 9 novembre 2024 au 31 décembre 2029.

## Règles et méthodes comptables

Les comptes au 31 octobre 2025 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N°2016-07 du 26/12/2016 et des règlements du comité de la réglementation Comptable (CRC).

**Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :**

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels
- La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

### Principales règles et méthodes comptables

- Les titres de participations sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable. La valeur d'inventaire est estimée sur la base de la situation nette, des perspectives d'activité de la participation ou de la valeur de marché (par exemple sur la base d'expertises immobilières) de la participation. Dans le cas où la situation nette de la participation est négative et que la société a une obligation vis-à-vis de sa participation, une provision pour risque est comptabilisée à hauteur de la quote-part de situation nette négative de la participation. Les comptes courants rattachés à des participations sont intégrés dans l'analyse de la valeur d'inventaire ;
- Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. La provision pour dépréciation sur les créances douteuses est pratiquée au cas par cas quand la valeur comptable est supérieure à la valeur d'inventaire ;
- Les disponibilités en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale ;
- Les dividendes reçus sont comptabilisés en produits financiers dans l'exercice au cours duquel la décision de distribution intervient.

- La société comptabilise une provision pour risques et charges lorsque, à la date de clôture de l'exercice, la société a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise pour la société par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité. Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la sortie des ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture. Au cas où cette obligation n'est ni probable, ni évaluable avec fiabilité, mais demeure possible, la société fait état d'un passif éventuel dans ses engagements.
- Les frais d'émissions d'emprunt sont enregistrés en charges à répartir et amortis sur la durée de(s) emprunt(s).

## Variations des capitaux propres

Rubriques	01/11/2024	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	31/10/2025
Capital en nombre d'actions	157 664						157 664
Valeur nominale	12						12
Capital social ou individuel	1 891 968						1 891 968
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	19 720 868						19 720 868
Ecart de réévaluation	7 170 982						7 170 982
Réserve légale	210 219						210 219
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	38 697 501			23 358 282			62 055 783
Résultat de l'exercice	23 358 282			(23 358 282)		3 085 849	3 085 849
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Dividendes versés							
<b>Total capitaux propres</b>	<b>91 049 820</b>					<b>3 085 849</b>	<b>94 135 668</b>

Le capital social est composé de 157 664 actions de 12€ valeur nominale.

Les écarts de réévaluation se rapportent aux titres de participation de l'hôtel Majestic Barrière (réévaluations légales et libres) pour 7 171K€.

## Compléments d'information relatifs au compte de résultat

### Ventilation du Chiffre d'affaires

Comptes :	2025	2024
Chiffre d'affaires - Honoraires groupe	3 420 000	3 150 000
Chiffre d'affaires - Autres recettes	754 492	567 583
<b>TOTAL</b>	<b>4 174 492</b>	<b>3 717 583</b>

### Ventilation du résultat exceptionnel

	2025	2024
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Dotations exceptionnelles pour provisions risques et charges	0	73 164
Autres charges exceptionnelles	35 000	1 215 281
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>35 000</b>	<b>1 288 444</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Reprises exceptionnelles pour provisions risques et charges	173 748	1
Autres produits exceptionnels	0	2 000
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>173 748</b>	<b>2 000</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>138 748</b>	<b>(1 286 444)</b>

## Ventilation du résultat financier

	2025	2024
<b>Charges financières</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions	2 500 000	1 600 000
Intérêts et charges assimilées	3 240 177	4 224 008
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>	<b>5 740 177</b>	<b>5 824 008</b>
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participations	6 548 018	8 683 939
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 800 052	6 176 743
Reprises sur provisions et transferts de charges		17 085 000
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>	<b>10 348 070</b>	<b>31 945 681</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>4 607 893</b>	<b>26 121 673</b>

Les charges financières sont relatives aux intérêts sur emprunts et comptes courants et à la dotation aux provisions pour dépréciation des titres de la Société d'Exploitation des Jeux et Loisirs du Croisette.

Les produits financiers sont liés aux dividendes reçus, aux intérêts sur comptes courants et placements financiers.

## Transfert de charges

Nature	2025	2024
Transfert de charges - Personnel	15 483	20 595
Autres transferts de charges	(450)	0
<b>TOTAL</b>	<b>15 033</b>	<b>20 595</b>

## Complément d'informations relatif au bilan

Les états de l'actif immobilisé, des amortissements, des provisions, des échéances des créances et des dettes, de détail des charges à payer, des charges et produits constatés d'avance et des produits à recevoir sont présentés ci-après.

## Engagements financiers et autres informations

### Crédit - Bail

Néant.

### Engagement pour départ à la retraite

Les salariés bénéficient d'indemnités de fin de carrière qui seront versées en une seule fois lors du départ en retraite du salarié.

L'indemnité de départ à la retraite pour le personnel en activité est estimée à 49K€ contre 39K€ en 2024. Cette indemnité n'est pas provisionnée dans les comptes de la société.

Les engagements à la clôture sont évalués selon la recommandation ANC 2013-02. La méthode de la valeur actuarielle des prestations pour services rendus avec projection des salaires (étalement du coût des indemnités de départ en retraite sur les dernières années de carrière) a été utilisée pour déterminer les engagements pour départ à la retraite à la clôture., conformément à la norme IAS 19.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

Taux de départ : une nouvelle table de mobilité a été déterminée au cours de l'exercice 2020 sur la base des observations réalisées sur les 5 derniers exercices et jugée raisonnable au regard des taux constatés depuis.

Tranche d'âge	Cadre	Non-cadre
25 ans et moins	11.38%	11.38%
entre 26 et 30 ans	6.66%	6.66%
entre 31 et 35 ans	4.81%	4.81%
entre 36 et 40 ans	2.68%	2.68%
entre 41 et 45 ans	1.34%	1.34%
entre 46 et 50 ans	1.31%	1.31%
entre 51 et 55 ans	0.89%	0.89%
A partir de 56 ans	0%	0%

Taux d'actualisation	3.70%
Taux d'inflation	1.90%
Taux d'augmentation annuelle des salaires	Cadres : 0.80% Non cadres : 0.50 %
Taux de rendement attendu des actifs financiers	3.70 %
Table de mortalité	TG 05 H/F
Table de mobilité	Table d'expérience GLB
Taux de charge sociale employeur	45 %

La société n'a pas versé de somme à un fonds d'assurance.

### Garantie bancaire

La Société n'a consenti aucune garantie bancaire.

### Caution et contre garantie

En euros	Date de début	Date de fin	Montant d'origine	Engagement au 31/10/2025	Engagement au 31/10/2024
SEMEC	18/02/2005	31/10/2034	2	2	2
<b>Total garantie bancaire</b>			<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>

### Engagement reçus

Néant.

### Engagements donnés

Néant.

## Rémunération des dirigeants

Ces informations ne peuvent être divulguées dans le cadre de l'Annexe, ceci reviendrait à individualiser ces montants.

## Effectif moyen

Catégories	2025
Cadres	1
Agents de maîtrise	
Employés et techniciens	1
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>

## Identification de la société mère et de la société tête d'une intégration fiscale

La Société Fermière du Casino Municipal de Cannes est détenue à 67.23% par :  
 Société de Participation Deauvillaise SAS  
 Villa Montmorency, 10 avenue du Square  
 75016 Paris 16  
 SIREN : 382 296 747

La société est consolidée dans les comptes de la Société de Participation Deauvillaise SAS (SPD) selon la méthode d'intégration globale.

### Société tête d'intégration fiscale

SFCMC est tête d'intégration fiscale formée par l'ensemble de ses filiales.

Au 31/10/2025, le boni d'intégration fiscale s'élève à 473K€

La convention d'intégration fiscale prévoit l'obligation, pour la société mère, de restituer aux filiales, les économies d'impôt résultant de leur déficit, dès que les filiales redeviennent bénéficiaires.

SFCMC ne comptabilise pas de provision au titre de l'obligation de restitution car elle-même estime peu probable le reversement de trésorerie.

## Tableau des filiales et participations

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur Brute des titres	Valeur Nette des titres	Prêts et avances consentis	Prêts et avances reçus	CA HT du dernier exercice clos	Résultat dernier exercice clos	Dividendes perçus
Filiales françaises en Keuros										
SA Hôtel Majestic	1 175	119 424	96,33	11 031	11 031	0	136 776	94 022	26 143	
SAS Hôtel Gray d'Albion	37	1 149	100	52 583	52 583	0	8 627	22 437	6 155	5 698
SCI 8 Cannes Croisette	50	2 033	99,90	50	50	22 981	0	4 634	2 697	
SEPM Plage Majestic (1)	101	41	96,33	994	994	2 611	0	6 828	513	
SEGA Plage du Gray d'Albion (2)	1	325	100	1	1	0	607	7 771	187	
SAS Hôtel Carl Gustaf St Barthélémy	38	27 700	100	67 951	41 450	25 442	0	13 088	(5 225)	
SEJLC Casino Croisette	1	2 796	100	7 001	2 900	0	1 950	17 343	(1 471)	
CG Capital (3)	1 600	(170)	100	20 177	20 177	494	0	3 013	314	
Participations en Keuros										
SEM Evènements Cannois	2 400	2 108	136	1	1			49 217	1 372	
SBM et SOCACONA	24 517	1 508	1	1	1			768 025	110 134	
LATANIER EXPERIENCES	8	599	50	2 027	2 027			7 474	1 992	850

1 – SEPM Plage du Majestic est la filiale de SFCMC par l'intermédiaire de SIEHM (détention à 100% par SIEHM)

2 – SEGA Plage du Gray d'Albion est la filiale de SFCMC par l'intermédiaire de l'Hôtel le Gray d'Albion (détention à 100% par l'Hôtel le Gray d'Albion)

3 – CG Capital est la filiale de SFCMC par l'intermédiaire de l'Hôtel Carl Gustaf (détention à 100% par l'Hôtel Carl Gustaf).

SBM Comptes au 31/03/2025  
SEM Comptes au 31/12/2024  
LATANIER Comptes au 31/10/2025

## Autres éléments significatifs

Néant.

### Evénements post-clôture

- **Acquisition par la Société Fermière du Casino Municipal de Cannes des actions de la société Latanier Expériences**

Le 24 Septembre 2025, le projet d'acquisition de la Société Fermière du Casino Municipal (SFCMC) de Cannes de 50% du capital de la société Latanier Expériences, détenue par CG Invest, soit 50 actions a été signé.

Le transfert effectif de propriétés des actions cédées et le paiement du prix sont intervenus concomitamment le 03 Novembre 2025. Le prix de l'acquisition s'élève à 12 millions d'euros, payable en totalité lors du transfert effectif des actions.

Cette opération a permis à la Société Fermière du Casino Municipal de Cannes, qui détenait 50% du capital de la société Latanier Expériences, de porter sa participation à 100% et d'en devenir l'actionnaire unique.

- **Acquisition par la société de Participation Deauvillaise des actions de Société Fermière du Casino Municipal de Cannes détenues par Casinvest**

La société de Participation Deauvillaise (SPD), holding de la famille Barrière et actionnaire majoritaire de la Société Fermière du Casino Municipal de Cannes (SFCMC), et Casinvest, actionnaire de SFCMC à hauteur de 25.94% du capital et 26.82% des droits de vote, ont signé le 11 Décembre 2025 l'accord inscrivant le rachat par SPD de l'intégralité de la participation détenue par Casinvest au capital de SFCMC. La SPD détient ainsi 146.894 actions représentant 93.17% du capital et 96.25% des droits de vote de SFCMC.

L'acquisition des actions SFCMC détenue par Casinvest a été convenue pour un prix ferme de 1.897€ par action.

De plus, dans une démarche de simplification des structures juridiques du groupe, SFCMC envisage d'ici la fin du premier trimestre 2026 la fusion absorption de la Société Immobilière et d'Exploitation Hôtel Majestic (SIEHM).

Une fois la fusion-absorption entre SFCMC et SIEHM, la Société de Participation Deauvillaise envisage de déposer au cours du premier semestre 2026 un projet d'offre publique de retrait assorti d'un retrait obligatoire visant le solde du capital de SFCMC au même prix par action que celui payé à Casinvest.

## Tableau de variation des immobilisations

Rubriques	31/10/2024	Acquisitions	Cessions	Transfert	Autres	31/10/2025
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	137 780 000	3 000 000				140 780 000
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>137 780 000</b>	<b>3 000 000</b>				<b>140 780 000</b>

## Tableau de variation des amortissements

Néant.

## État des provisions

Rubriques	31/10/2024	Dotations	Reprises	Reclassement	Autres	31/10/2025
Provisions pour litige	176 912		(173 748)			3 164
Provisions pour pensions et obligations similaire		109				109
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>176 912</b>	<b>109</b>	<b>(173 748)</b>			<b>3 273</b>
Dépréciations titres de participation	28 100 000	2 500 000				30 600 000
Autres dépréciations						
<b>DEPRECIATIONS</b>	<b>28 100 000</b>	<b>2 500 000</b>				<b>30 600 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>28 276 912</b>	<b>2 500 109</b>	<b>(173 748)</b>			<b>30 603 273</b>
Dotations et reprises d'exploitation		109				109
Dotations et reprise financières		2 500 000				2 500 000
Dotations et reprises exceptionnelles			(173 748)			(173 748)

La dotation pour dépréciation de titres de participation de 2,5 m€ sur l'exercice porte sur les titres du Casino Croisette. Suivant une analyse patrimoniale de la valeur d'inventaire (expertise immobilière, notamment multiple de la chambre) des titres de participation de l'Hôtel Carl Gustaf, la provision pour dépréciation des titres a été maintenue à 26,5 m€.

Les reprises pour non-utilisation s'élèvent à 139 k€.

## Etat des Créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>Actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
<b>Total Actif immobilisé</b>			
<b>Actif circulant</b>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	2 141 301	2 141 301	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	362 914	362 914	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	52 060	52 060	
Groupe et associés	51 974 161	51 974 161	
Débiteurs divers	78 413	78 413	
<b>Total Actif circulant</b>	<b>54 608 849</b>	<b>54 608 849</b>	
Charges constatées d'avance	957 292	957 292	
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>55 566 141</b>	<b>55 566 141</b>	

## État des Dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à un an maxi	13 938 250	10 088 333	3 849 917	
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à + d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	296 401	296 401		
Personnel et comptes rattachés	570 144	570 144		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	280 324	280 324		
Impôts sur les bénéfices	674 130	674 130		
Taxe sur la valeur ajoutée	145 407	145 407		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	75 258	75 258		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	148 235 525	148 235 525		
Autres dettes	118 432	118 432		
Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	857 833	857 833		
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>165 191 704</b>	<b>161 341 787</b>	<b>3 849 917</b>	

## Charges à payer

	2025	2024
<b>Dettes financières</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	57 857	51 098
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
<b>Total dettes financières</b>	<b>57 857</b>	<b>51 098</b>
<b>Dettes d'exploitation</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	183 388	233 296
Dettes fiscales et sociales	814 410	494 665
<b>Total dettes d'exploitation</b>	<b>997 799</b>	<b>727 961</b>
<b>Dettes diverses</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	217 608	
<b>Total dettes diverses</b>	<b>217 608</b>	
<b>Total autres</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>1 273 264</b>	<b>779 060</b>

## Produits à recevoir

	2025	2024
<b>Immobilisations financières</b>		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
<b>Total immobilisations financières</b>		
<b>Créances</b>		
Créances clients et comptes rattachés	943 386	606 184
Autres créances	191 594	86 949
<b>Total créances</b>	<b>1 134 980</b>	<b>693 133</b>
<b>Disponibilités et divers</b>		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	61 548	
<b>Total disponibilités et divers</b>	<b>61 548</b>	
<b>Total autres</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>1 196 528</b>	<b>693 133</b>

## Charges et produits constatés d'avance

Nature des charges	2025	2024
<b>Charges d'exploitation :</b>		
AUTRES	957 292	953 355
<b>Total</b>	<b>957 292</b>	<b>953 355</b>
<b>TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	<b>957 292</b>	<b>953 355</b>

Nature des Produits	2025	2024
<b>Produits d'exploitation :</b>		
FRAIS DE SIEGE	857 833	857 833
<b>Total</b>	<b>857 833</b>	<b>857 833</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	<b>857 833</b>	<b>857 833</b>

### Transactions avec les parties liées :

Les transactions conclues entre les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.